

Questions Pénales

CESDIP

Centre de Recherches
Sociologiques sur le Droit
et les Institutions Pénales

UMR 8183

www.cesdip.fr

1. Ligne et destination de la revue.

Créé en octobre 1988, *Questions Pénales* est un bulletin d'informations mettant à disposition d'un large public les principaux résultats des recherches menées au sein du CESDIP. Il se destine donc en priorité à un public non scientifique, auprès desquels il poursuit une tâche de vulgarisation.

Les cinq numéros publiés annuellement font l'objet d'une version imprimée, diffusée avec l'appui de la Direction des Affaires Criminelles et des Grâces du ministère de la Justice auprès de l'ensemble des magistrats. Ils sont également envoyés par courriel à plus de 6 000 correspondants dans le monde. Enfin, l'intégralité des numéros est aujourd'hui disponible en ligne, sur le site du CESDIP.

L'enjeu de chaque numéro est donc d'effectuer une présentation concise et accessible des principaux résultats d'une enquête thématique réalisée par les chercheurs du laboratoire, normalement liée à la sortie d'un rapport ou d'une publication dont la référence est citée au moins à deux reprises : dans la cartouche de présentation des auteurs en tête de numéro, et dans une rubrique « Pour aller plus loin » qui le clôture.

2. Présentation du numéro et normes typographiques.

- Volume

La taille d'un numéro de *Questions Pénales* ne doit pas dépasser 27 000 signes. Son format standard sous forme papier est celui d'un quatre-pages dévolu au texte principal. S'y ajoute un intercalaire, réservé à la présentation des publications des membres du Cesdip depuis le numéro précédent.

- Tableaux et graphiques

Les tableaux, graphiques et schémas pourront être directement insérés dans le corps du texte du document d'origine. Ils seront présentés en couleurs dans la version imprimée comme dans la version électronique.

Les auteurs doivent toutefois tenir compte de leur taille : afin de ne pas excéder le format standard de quatre pages, leur ajout peut obliger à réduire la place accordée au texte.

- **Organisation et mise en page :**

Chaque numéro de Questions Pénales suit un rubricage simple :

- En en-tête : un titre et un sous-titre.
- Un cartouche présentant en un paragraphe court l'identité et le rattachement institutionnel des auteur.e.s., ainsi que l'origine de la recherche présentée.

Ex :

« **Carole Gayet-Viaud**, chargée de recherche CNRS au CESDIP, **Jacques de Maillard**, professeur de science politique à l'Université de Versailles-Saint-Quentin en Yvelines et chercheur au CESDIP, **Fabien Jobard**, directeur de recherche CNRS au Centre March Bloch à Berlin, présentent une enquête d'évaluation du dispositif des délégués à la cohésion police-population menée dans le cadre d'une convention de recherche passée en 2014 avec l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, à la suite d'une initiative commune du Ministère de l'Intérieur et du Ministère délégué à la Ville ».

- Une introduction et un développement comportant en général deux niveaux de titres et sous-titres
- Une conclusion et, à la suite, un encadré « pour aller plus loin » présentant le rapport ou l'ouvrage dont est tiré le numéro (ne pas hésiter à insérer une image de la couverture).
- Chaque numéro est également clôturé par la liste des publications réalisées par les membres du Cesdip depuis le numéro précédent.

- **Présentation des références bibliographiques :**

Les diverses références citées dans le texte seront indiquées en note de bas de page. La règle de Questions Pénales est toutefois de ne pas multiplier ces dernières pour éviter d'alourdir le texte : les auteur.e.s doivent donc veiller à ne faire figurer que les références-clé véritablement indispensables.

Ces normes de présentation sont par ailleurs valables pour la liste des publications des membres du Cesdip qui suit chaque numéro.

Modèle de présentation des références :

Ouvrage :

Berlière J.-M., Liaigre F., 2015, *Camarade : la lutte continue ! De la Résistance à l'espionnage communiste*, Paris, Robert Laffont.

Ouvrage collectif :

Duprez D., Desage F., Sallée N. (dir.), 2015, *Le contrôle des jeunes déviants*, Les Presses de l'Université de Montréal.

Chapitre d'ouvrage :

Mouhanna, C., Maillard J. de, 2017, Governing Metropolises: the False Pretences of Metropolisation, in Devroe E., Edwards A., Ponsaers P. (dir.), *Policing European Metropolises. The Politics of Security in City-Region*, Routledge, Oxon and New York, p. 77-94.

Article de revue :

Gauthier J., Darley M., 2014, Une virilité interpellée ? Enquête de genre au commissariat, *Genèses*, 4, 97, p. 67-86.

Les chiffres doivent être indiqués en chiffres arabes : « Les lois Peyrefitte de 1978 et 1981 ».